

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL  
DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION  
En formation plénière  
Séance du 11 octobre 2016**

**Etaient présents :**

**Olivier KYBURZ**

**Directeur Adjoint**

**Norbert VILLARD**

**Responsable Administratif**

**Mascia REATO**

**Adjointe au Responsable administratif- Responsable de la  
scolarité**

**Céline DEL FRANCO**

**Secrétaire de direction**

<b>MEMBRES ELUS</b>	
<b>Enseignants collège A</b>	<b>Enseignants collège B</b>
Carole BRUGEILLES Christel MULLER Albert PIETTE Jean Michel SALLMANN	Fabrice BONDOUX Véronique BOUCHERAT Laurence CROQ Colin GIIRAUD Olivier KYBURZ
<b>Personnel BIATSS</b>	<b>Etudiants</b>
Francine LEDENOU Jordan PERICHET Mustapha SOULA	
<b>Membres invités</b>	<b>Procurations</b>
Pascale BALLET Vincent DEMONT Caroline GALLAND Marie Anne GERMAINE Mathieu LINLAUD Laure MACHU Pascale PHILIFERT Nicolas PREVOT Bénédicte SERE	Anne Laure CERMAK à Francine LEDENOU Brigitte BOISSAVIT CAMUS à Véronique BOUCHERAT Franck COLLARD à Vincent DEMONT Rémi LABRUSSE à Véronique BOUCHERAT Monique POULOT à Christel MULLER

Olivier KYBURZ ouvre la séance à 13h35.

**I. Approbation des comptes rendus des CUFR des 21 juin, 11 juillet et 6 septembre 2016**

Aucune remarque n'est formulée.

Les comptes rendus des conseils pléniers de l'UFR SSA des 21 juin, 11 juillet et 6 septembre 2016 sont **approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

**II. Bilan rentrée 2016**

Olivier KYBURZ présente les différents points à aborder :

- Effectifs
- Gestion des groupes d'anglais

- Tenue des examens
- Question du coordinateur pour l'offre transversale établissement et du coordonnateur tutorat.

Mascia REATO informe le Conseil que le service Pilotage a transmis le tableau récapitulatif des inscriptions administratives ce matin. Le nombre d'IA reste assez constant par rapport aux années précédentes.

Il nous a également fait parvenir le tableau comparatif IA/IP. Ce dernier nous est envoyé une fois par semaine.

Les secrétariats ont commencé à enregistrer les inscriptions pédagogiques. On rencontre quelques difficultés car les demandes de modifications de maquettes n'ont pas encore été toutes finalisées sur APOGEE. Le problème a été signalé à M.BRECHET car nous n'avons pas la main pour procéder nous-mêmes à ces modifications. Les IP ne pourront donc pas toutes être terminées au 21 octobre, date fixée par la Vice-présidence.

Mascia REATO insiste sur la nécessité de communiquer beaucoup plus au niveau des secrétariats et sur les sites des départements sur la manière de candidater car un certain nombre d'étudiants pensent pouvoir passer du M1 au M2 de manière automatique alors qu'ils auraient dû candidater sur SESAME.

Mascia REATO a mis à disposition des enseignants un tableau Excel renseignant sur la liste des inscrits aux différents groupes de TD.

Olivier KYBURZ constate que la rentrée s'est globalement bien passée. Le problème majeur concerne le recrutement des enseignants d'anglais. Il annonce qu'il a rendez-vous la semaine prochaine avec la direction de l'UFR LCE pour faire un point sur l'articulation entre le CRL et les enseignants d'anglais en SSA.

Fabrice BONDOUX renchérit sur ce dernier point en expliquant que ce manque d'enseignants est dû à deux aspects : un aspect structurel car les nouvelles maquettes intègrent maintenant de l'anglais dans toutes les formations, et, un aspect conjoncturel lié au fait que de plus en plus d'enseignants du secondaire ne peuvent plus faire d'enseignement dans le supérieur en raison de pénuries dans le secondaire. Il informe que 90% du service sur la licence est effectué par des vacataires pour les cours d'anglais. Une des solutions serait d'effectuer un travail de regroupement pour les groupes d'anglais de Master qui se retrouvent parfois en faibles effectifs.

Jordan PERICHET annonce qu'un mél a été envoyé aux directions des départements sur la remise des sujets d'examens. La période des examens est fixée du 2 au 14 janvier.

La date limite de réception des sujets est fixée au 25 novembre.

Il faut les envoyer à l'adresse : [examens-ssa@u-paris10.fr](mailto:examens-ssa@u-paris10.fr) qui renvoie aux adresses mél de Norbert VILLARD, Mascia REATO et Jordan PERICHET.

Il rappelle qu'il faut 6 déclinaisons de sujets pour les enseignements avec CM +TD et 4 sujets pour les cours uniquement CM ou uniquement TD pour lesquels on ne distinguera pas le régime d'inscription de l'étudiant-e.

Mascia REATO rappelle que les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées dans les brochures et que ce sont ces modalités qui font foi en cas de recours par un étudiant. Elle informe également que les chartes des examens sont en ligne sur le site de l'université.

Olivier KYBURZ rappelle qu'il nous manque toujours un coordinateur pour l'offre transversale établissement. La fonction de coordinateur de tutorat est également toujours vacante. Son rôle est de coordonner les responsables de tutorat des différents départements de l'UFR, de répartir les heures et de faire remonter l'information.

### **III. Information sur le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et la lettre de cadrage de la campagne emploi**

Le Débat d'Orientation Budgétaire est une nouveauté pour l'établissement. Les choix opérés dans l'offre de formation en font partie.

Le débat prend place dans un contexte budgétaire tendu au niveau de la masse salariale. L'université est maintenant à plus de 99% du taux d'exécution du budget masse salariale.

On aura peut-être quelques postes supplémentaires (postes Fioraso) mais ceux-ci ne couvrent pas le coût d'un poste d'enseignant.

Au niveau de la campagne emploi, il va donc falloir différer la publication d'un certain nombre de postes et opérer des choix.

Lors de ce débat, deux objectifs principaux ont été énoncés :

- Une plus grande ouverture vers l'international. L'objectif est d'augmenter significativement les enseignements donnés en anglais.
- Améliorer la maîtrise des outils informatiques, le développement des enseignements à distance étant un des moyens pour l'établissement d'augmenter ses ressources propres.

Le calendrier fixé par la lettre de cadrage est le suivant :

La date limite pour transmettre au SPE les profils de poste est fixée au 26 octobre.

L'équipe Pilotage et Présidence viendront à l'UFR le 9 novembre.

La restitution des arbitrages se fera le 14 novembre.

Le Comité Technique se réunira le 24 novembre et le Conseil Académique plénier le 6 décembre.

Les décisions seront entérinées le 12 décembre par le Conseil d'Administration.

### **IV. Information sur la réforme du doctorat et celles des contrats doctoraux**

Christel MULLER fait un point sur les nouveaux textes en vigueur qui ont été publiés depuis le 25 mai 2016.

Il y a trois nouveaux textes remplaçant le texte de 2006 : un relatif aux études doctorales en date du 25 mai, et deux concernant les étudiants contractuels en date du 29 août, l'un fixant le salaire et l'autre l'organisation des contrats doctoraux.

Pour ce qui est du texte relatif aux Ecoles doctorales, il n'y a pas de changement radical.

Les deux modifications concernent d'une part l'inscription en thèse pour laquelle il va y avoir désormais un comité de suivi des thèses. Ce texte est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre pour les nouvelles thèses. Le comité de suivi des thèses devra être mis en place à partir de la deuxième année car ce comité donnera son avis pour le renouvellement en 3<sup>ème</sup> année.

Le deuxième changement porte sur la durée des thèses : elle est maintenue à 3 ans, mais elle est peut être doublée pour les étudiants à temps partiel et être étalée sur 6 années. Outre ces dispositions, il est également prévu une année de césure. Les étudiants ont de plus droit à une année de dérogation.

L'idée est de maintenir la possibilité de faire une thèse en plus de 3 ans mais de tendre quand même à une moyenne de 5 ans et demi en essayant de ne pas dépasser les 7 années.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, le 2<sup>ème</sup> changement concerne les soutenances : le jury doit être composé de 4 à 8 membres au lieu d'entre 3 et 8 membres. Le directeur de thèse ne peut participer à la décision finale même s'il est autorisé à assister à la soutenance de ses étudiants.

Il n'existe plus de mention sur les PV de délibérations mais il est toujours possible d'apporter des appréciations par le biais du rapport de thèse.

Les comités de suivi de thèses ont été préparés dès l'année dernière.

Le décret du 29 août 2016 mentionne que les monitorats en tant que tels n'existent plus. Cela a été remplacé par la possibilité de faire des vacations sous forme de TD. Il y a 2 régimes possibles : d'une part, les doctorants qui auront une sorte de service inclus dès le départ dans leur convention, et, d'autre part ceux qui le feront en dehors d'un service.

## **V. Etat de consommation des crédits du budget 2016**

Norbert VILLARD présente le tableau récapitulatif de l'état de consommation des crédits.

Le dernier point a été fait lors du CUFR du 11 juillet. L'évolution est la suivante :

- pour les départements : la consommation est passée de 65% à 68%
- pour les masters : de 23 % à 36%
- pour les bibliothèques : de 57% à 88 %,
- pour le budget commun de l'UFR : de 57% à 71%

Pour le budget total on atteint un état de consommation de 70% auquel il faudra ajouter des dépenses en préparation (devis pour équipement en vidéo, achat de copies d'examens, frais de réception...). Ce qui permettra d'atteindre un pourcentage d'environ 90% de consommation des crédits du budget 2016 (commandes passées et réalisations de services). La date limite pour les engagements est fixée au 10 novembre.

## **VI. Conventions**

Le Conseil de l'UFR SSA émet à l'unanimité des membres présents ou représentés, **un avis favorable** concernant les conventions suivantes :

### **1- Convention avec le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF).**

Renouvellement pour 1 an

#### Objet :

Cette convention d'application a pour objet de définir les conditions et les modalités de la collaboration relative à l'accueil et la formation des étudiants de l'Université et du personnel du C2RMF à l'histoire de l'art dans les locaux du C2RMF, à titre gratuit.

Promoteur : Romain Thomas.

### **2- convention avec l'Etablissement Public Musée du Louvre (renouvellement)**

#### Objet :

Collaboration pour la manifestation « Les Jeunes ont la Parole (JOP) »

Promoteur : Panayota VOLTI

## **VII. Point sur les locaux**

Olivier KYBURZ informe qu'un certain nombre de locaux du 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment D ont été libérés par le déménagement des UMR de Sciences sociales au bâtiment Max Weber. Cela a permis la création de salles de cours pour les géographes et d'une salle informatique au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment D : 2 salles d'enseignement de 25 places, une salle informatique de 25 postes, et une salle de plus de 50 places.

Entrent également dans les projets en cours la réinstallation d'un certain nombre de laboratoires et des demandes de bureaux pour des enseignants qui n'en n'ont aucun.

Le 3<sup>ème</sup> chantier porte sur l'agrandissement de la salle des conseils et de réunion de l'UFR. Celui-ci se fera du côté de la direction du département d'Histoire afin que la salle puisse avoir 2 accès et être aux normes de sécurité. Le problème se pose du relogement de la direction du département d'Histoire.

## **VIII. Questions diverses**

- La Direction a rencontré vendredi dernier Mme WALUGA, Directrice générale des Services. Au cours de cette réunion, il lui a été présenté l'organisation des différents services, l'offre de formation extrêmement diversifiée, le grand nombre d'enseignants vacataires. Il a lui été remonté la difficulté à mettre en place les IP WEB du fait de la complexité de nos maquettes et toutes les difficultés liées aux outils.
- Passage au LMD4 : le délai est prolongé d'un an pour préparer les dossiers. Ce délai doit servir à produire un certain nombre d'indicateurs et permettre la tenue des conseils de perfectionnement en vue de la préparation du dossier d'accréditation. Une partie de ces indicateurs vont être fournis par les services centraux. Les demandes doivent être centralisées auprès de Mascia REATO qui les transmettra au service Pilotage.
- Norbert VILLARD mentionne qu'une élection partielle va avoir lieu le mardi 18 octobre pour remplacer Frédéric LANDY comme membre élu au CUFR. Il y a 2 candidats : Olivier RATOUIS et Dominique MEURS.

La séance est levée à 15h25.